



TRIEUX INFO

Rédaction et Imprimerie : Mairie de Trieux | Dépôt légal N° 219 |

MARS 2020

L'association Les Petites Mains a le plaisir de vous convier à la

Soirée des îles

Samedi 21 mars
à partir de 19h30

Salle Georges Brassens à Trieux

MENU

*Punch
Vermine à l'antillaise
Déllice de volaille coco curry,
Salade, fromage
Trilogie des îles
Café, thé*

Boissons non comprises

Repas soumis à un nombre
minimum de participants.

ADULTES : 25€

ENFANTS (6-12 ANS) : 12€
GRATUIT POUR LES MOINS DE 6 ANS

AVEC LA PARTICIPATION
DES DANSEUSES DE LA
TROUPE FETI'A POLYNESIA.



Réservez dès aujourd'hui et jusqu'au 8 mars

CONTACTS :

NICO : 06 75 42 35 05

SIDONIE : 06 22 82 27 83



TRIM **DIMANCHE 8 MARS 2020**
A N R I M **Journée des femmes**

15H. MPT Georges Brassens
TRIEUX



**Parole de femmes de mineurs.
Pièce de et avec Françoise Markun
par l'Association Arkivi.**



Entrée Libre.

Sortie au chapeau.

DEDICACE

Vendredi 6 mars 2020

Rencontre avec Serge Radochévitch

De 17h00 à 19h00

**A l'occasion de la sortie de son
nouveau livre**

« Coupable, Cold Case »



A la Triothèque

Rue du Dauphiné

Salle Joël MASSI

54750 TRIEUX



ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales auront lieu :

Les dimanches 15 et 22 mars 2020 de 9h à 18h soit au bureau de vote au centre Louise Michel soit en Mairie. Celui-ci est précisé en haut de votre carte d'électeur.

Dans notre commune de plus de 2500 habitants nous élirons une liste de 23 conseillers qui lors du premier conseil municipal éliront le maire.

Le scrutin est proportionnel avec prime à la majorité.

Il est impossible d'ajouter ou barrer des noms sur la liste du bulletin de vote.

Pour pouvoir voter il fallait être inscrit sur les listes électorales de la commune avant **le 7 février 2020 à minuit**.

Vous pouvez vérifier si vous êtes inscrits sur les listes électorales en vous rendant en mairie ou sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Pour venir voter il vous faudra présenter une pièce d'identité.

Si vous êtes absent le jour du vote, pensez à la procuration.

En quelques minutes en passant à la gendarmerie, vous pouvez donner votre voix aux idées que vous soutenez.

Lors de ces élections nous voterons en même temps les délégués communautaires.

Ces délégués communautaires vous représenteront à l'intercommunalité.

TRIEUX PRATIQUE

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi – Jeudi et Vendredi : 8h - 12h et 15h – 17h30

Mardi : 8h - 12h et 15h – 18h30

Mercredi 8h – 12h

Permanence Samedi 10h – 12h

☎ 03.82.46.56.00 ✉ : accueil.trieux@orange.fr

SITE INTERNET : trieux.net

Rentrée scolaire : Lundi 2 mars 2020.

CCAS : En cas de problèmes contacter Michèle VALLAD en Mairie.

RECENSEMENT MILITAIRE : ATTENTION ! Si vous êtes nés en **Janvier, Février et Mars 2004** cela vous concerne. Modalités de recensement : Les filles et les garçons français de 16 ans doivent se présenter en mairie, entre leur 16^{ème} anniversaire et la fin du mois suivant pour se faire recenser, munis du livret de famille de leurs parents ainsi que de leur carte d'identité. (Pas avant la date anniversaire des 16 ans) ou par internet www.service-public.fr

TRI'ANIM

PÉRISCOLAIRE : 06.73.31.65.11

Courriel : Periscolaire-trieux@outlook.fr

DATES	ACTIVITÉS
Mercredi 04	Atelier cuisine : les beignets jeux de carnaval
Mercredi 11	Fête des grands parents
Mercredi 18	Grand jeu : la St Patrick
Mercredi 25	Journée des enfants

Horaires d'ouverture du PÉRISCOLAIRE (accueil des enfants) :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 7h-8h30 / 12h-14h / 16h15-18h30

Mercredi récréatif : 7h30 – 18h30

Mercredi Anniversaire : 14h-16h et 16h30-18h30

Vacances scolaires : 7h30-18h30

Atelier Parents/Enfants (la découverte du miel sur différentes façons) le 20 mars à partir de 19h au pÉRISCOLAIRE. (Inscriptions au pÉRISCOLAIRE)

COMME À LA MAISON

À midi à la salle G. BRASSENS, toujours le même tarif : 8 €, le même nombre de places : 24 personnes.

Inscriptions ☎ 06.09.07.87.14.

VENDREDI 6 MARS	VENDREDI 20 MARS
Velouté de légumes Bœuf Bourguignon Pommes de terre Salade et fromage Beignets	Quiche Lorraine Lapin / Polenta Salade et fromage Glace

L'INTERCOMMUNALITÉ

Site internet de la communauté de communes
www.coeurdupayshaut.fr

PISCINE INTERCOMMUNALE DE LANDRES : Fermée jusqu'à nouvel ordre.

☎ 03.82.20.51.29 - site : <http://coeurdupayshaut.fr/Piscine>

SIRTOM

☎ 03.82.20.22.00 Page FB : SIRTOM

Site internet : www.sirtom.fr ✉ communication@sirtom.fr

Collecte des objets encombrants : 03.55.05.00.37

Rappel : Les administrés peuvent se rendre à la déchetterie avec leur véhicule personnel. Les camionnettes personnelles ou de locations sont acceptées sans aucune démarche préalable à condition d'avoir la carte d'accès de la déchetterie. En revanche, les camionnettes d'entreprises ainsi que les plateaux sont systématiquement refusés.

Horaires d'ouverture de la déchetterie : Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

TRI SÉLECTIF : Les mardis 10 et 24 mars.

(Rappel : les papiers qui ont été déchiquetés, ne sont pas admis dans les sacs du tri sélectif). L'ensemble des ordures ou tri doit être sorti la veille et rentré dès que possible.)

DÉCHETS VERTS : Les vendredis 13 et 27 mars.

ÉCHOS DE LA CITÉ

CHASSE SAISON 2019/2020 : ATTENTION

Les populations de sangliers sont encore importantes dans notre département et la facture des dégâts promet d'être salée.

Dans ce contexte, Monsieur le Préfet va prochainement prendre un arrêté qui prolongera la saison de chasse pour la seule espèce sangliers jusqu'au 31 mars dans les mêmes conditions qu'actuellement (affût, approche, battue).

Pour l'ACCA de Trieux la chasse se déroulera en battue, à l'affût ou à l'approche au bois et en plaine.

Les jours de battues seront obligatoirement déclarés et affichés en mairie.

Lors des battues organisées au bois ou en plaine les panneaux « **chasse en cours** » seront mis en place sur les chemins d'accès aux battues.

En plaine les battues se dérouleront dans les haies et boqueteaux des portions communales, aux lieux dits « La neuve fontaine, la baraque, les beautés et la clitte » pour vous situer, le bout de l'étang communal et le dessus de l'étang communal coté Sancy.

Le Président de l'ACCA, Guy ROYNETTE

URBANISME INFORMATION

Tous travaux : construction, rénovation et extension concernant votre maison et annexes, clôtures comprises nécessitent une déclaration en Mairie. Quel formulaire devez-vous utiliser pour être autorisé à réaliser votre projet ? Il existe 3 permis, le permis de construire, le permis d'aménager et le permis de démolir. Certains travaux et aménagements doivent simplement être précédés d'une déclaration préalable.

LE SAVIEZ-VOUS ?

TRANSPORTS SCOLAIRES ET RÉGULIERS DU RÉSEAU LE FIL

À compter du lundi 2 mars, les points d'accueil changent d'adresse.

- Le Syndicat des Transports du Bassin de BRIEY (Autorité organisatrice ST2B) déménage au 2 rue du Maréchal FOCH à BRIEY ☎ 03 82 33 89 25 – contact@st2b.fr

- La boutique le Fil (Agence commerciale) déménage place Raymond Poincaré à BRIEY ☎ 0800 710 054 (appel gratuit) – contact@reseaulefil.fr

Afin de mieux vous satisfaire, nous vous informons que la boutique sera désormais ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

FILÉO

FiléO est un service public de location longue durée de vélos à assistance électrique (VAE) créé par le syndicat mixte des transports du bassin de Briey (ST2B). Ce nouveau service à la population vous permettra d'apprécier pleinement les avantages de ce transport électrique, économique et écologique.

FiléO est réservé aux habitants des communes des communautés de communes Orne Lorraine Confluences et Cœur du Pays-Haut dont fait partie Trieux.

Dans le cadre de vos déplacements domicile-travail, votre abonnement peut être pris en charge à hauteur de 50% par votre employeur.

Pour plus d'informations <http://www.st2b.fr/vos-transport-reseau-le-fil/fileo/>

Maison du vélo FiléO
Base de loisirs SOLAN à Moineville

Tél: **06 19 87 17 19**

e.mail : **location.fileo@st2b.fr**

TRIEUX CONTACT

- Mme Brigitte BARDELLI-GAVET de LA SEYNE/MER (83) nous a fait parvenir 30 € pour l'envoi de Trieux Info et nous écrit « Une petite participation pour l'envoi du bulletin que j'apprécie toujours autant. Amicalement. »

- Mr et Mme Léon WATRIN de SAULNY nous ont fait parvenir 30 € pour l'envoi de Trieux Info et nous écrivent « Tous nos vœux à tous les triotins connus ou inconnus ... Le Trieux Info nous permet de garder un lien avec la commune si chère à votre cœur. »

- Mr et Mme Jacques PICCA de BRIGNOLLES (Var) nous ont fait parvenir 30 € pour l'envoi de Trieux Info et nous écrivent « Meilleurs vœux pour 2020 à toute l'équipe de Trieux Info. C'est toujours avec grand plaisir que je lis les nouvelles triotines. »

- Mr et Mme Pierre-Louis LANE de MONTIGNY-LE-BRETONNEUX (Yvelines) nous ont fait parvenir 30 € pour l'envoi de Trieux Info et nous écrivent « Nous vous adressons nos vœux les plus sincères pour 2020. Nous en profitons pour envoyer une modeste contribution pour Trieux Info que nous recevons toujours avec plaisir. »

ÉTAT CIVIL

Naissances :

- Louise BENYAHIA BEAUDIER née le 14/01/2020 à BRIEY.
- Zélie, Anna, Charlie MUGNIER née le 20/01/2020 à THIONVILLE.
- Mia MAFFEIS AL KURDI née le 31/01/2020 à BRIEY.
- Antoine MARTIN né le 03/02/2020 à THIONVILLE.

La Commission de l'Information et le Conseil Municipal présentent leurs sincères félicitations aux parents et souhaitent la bienvenue aux nouveau-nés.

Décès dans la commune :

- Isabel, Nascimento ROCHA ép EHSES née le 12/02/1961 à SANTO-CRUCIFIXO (Cap-Vert) décédée le 25/01/2020 à HAYANGE.
- Alfred, Yves SPAGNOL né le 03/04/1947 à ALGRANGE décédé le 28/01/2020 à METZ.

- Antoine Serge RAGGI né le 13/06/1928 à TRIEUX décédé le 16/02/2020 à TRIEUX.

Décès hors commune :

- Sophie TATAR née le 07/08/1936 à TRIEUX décédée le 13/01/2020 à HÉROUVILLE-ST-CLAIR (Calvados).

- Suzanne, Rose Bernadette BUZY née le 19/09/1925 à TRIEUX décédé le 25/01/2020 à NEVERS (Nièvre).

*La commission de l'Information, le Conseil Municipal présentent
leurs condoléances aux familles dans la peine.*

Une petite précision : dans les rubriques décès et décès hors commune, nous n'inscrivons que les date des actes de naissances survenues à Trieux et pour lesquels nous recevons un avis de mention ou quand les familles en font la demande.

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JANVIER 2020

L'an 2020 et le 21 Janvier à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en Mairie sous la présidence de M. KOCIAK Jean-Claude, Maire

Présents : Mmes : CIPRIANI Christiane, DURLA Jocelyne, FILLGRAFF Monique, MILIZIANO Jennifer, NAGEL Annie, SABBA Bériza, TRIPODI Maria, MM : BARBERIO Antoine, CERONE Antony, GOURY André, HENRY Pascal, KOCIAK Jean-Claude, MENGHI Marizio, PARROTTA Pascal, TELLIER Olivier,

Excusés ayant donné procuration : M. BOSSI Yoann à Mme NAGEL Annie et Mme MISKIEWICZ Marie-José à Mme SABBA Bériza

Absents excusés : M. TOMC Claude et M. MASOTTI Sébastien

Procès-verbal de la réunion précédente : Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité

A été nommée secrétaire : M. NAGEL Annie

Avant d'ouvrir la séance, le Maire retire de l'ordre du jour : la demande de remboursement de la facture par l'ASTT.

CONTRAT DE RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE DE TRESORERIE

Le Maire informe le conseil municipal que la ligne de trésorerie n° 961853637 ouverte auprès de la Caisse d'Épargne arrive à

expiration et qu'il y a lieu de la renouveler afin de permettre la réalisation des travaux d'investissement. Il donne connaissance des propositions faites par la Caisse d'Épargne Grand Est Europe. Ligne datant de 1999.

Après examen, le conseil municipal, à l'unanimité (17 voix pour) décide :

- le renouvellement auprès de la Caisse d'Épargne Grand Est Europe, siège social 1 avenue de Rhin 67000 Strasbourg, de la ligne de trésorerie de 150 000,00 €.

ACQUISITION DE RADAR PEDAGOGIQUE : DEMANDE DE SUBVENTION

Afin de sensibiliser les automobilistes circulant dans notre ville et de manière générale pour sécuriser nos rues et nos administrés, la commune de Trieux souhaite acquérir trois radars pédagogiques. M. Parrotta souligne l'importance d'agir pour la sécurité et demande si d'autres projets seront faits. M. Cerone rappelle que cela a été discuté lors de la commission de sécurité et regrette son absence.

Le Maire précise que ce n'est que le premier élément et que d'autres suivront. M. Tellier ajoute que la commission de sécurité s'était réunie et qu'en partenariat avec la MMD54, une étude est en cours pour une meilleure visibilité. Cette acquisition sera commandée auprès de Elan Cité pour un montant de 5 567.40 € TTC. Par conséquent, la commune sollicite pour ce projet d'acquisition une subvention auprès du Conseil départemental de Meurthe et Moselle.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité (17 pour), autorise Monsieur le Maire :

- à solliciter pour ce projet une subvention auprès du Conseil départemental de Meurthe et Moselle au titre de l'amende de police,
- à solliciter Elan Cité pour l'acquisition de trois radars pédagogiques pour un montant de 5 567.40 € la signature de la convention passée Elan Cité pour la gestion et la maintenance des radars.

TRAVAUX RUE DU GROS CHENE : DEMANDE DE SUBVENTION

Le Maire rappelle au conseil municipal que dans le cadre des subventions allouées par l'État, la commune peut prétendre au

versement d'une subvention DETR et de l'agence de l'eau.
Le projet d'aménagement de la rue du gros chêne s'élèverait à 162 650.00 € TTC

Après discussion et examen du dossier, le conseil municipal, à l'unanimité (17 pour), adopte le projet d'aménagement de la rue du gros chêne d'un montant de 162 650.00 € TTC. La commune sollicite auprès de la Préfecture de Meurthe et Moselle au titre d'appel à projet 2020 pour une subvention DETR et également une subvention auprès de l'Agence de l'eau.

TRAVAUX RUE DES NOUVES : DEMANDE DE SUBVENTION

Le maire rappelle au conseil municipal que dans le cadre des subventions allouées par l'État, la commune peut prétendre au versement d'une subvention DETR.

Elle donne connaissance à l'assemblée du projet d'aménagement de la rue des Nouves dont le coût s'élève à 33 726.48 € TTC.

Après discussion et examen du dossier, le conseil municipal, à l'unanimité (17 pour), adopte le projet d'aménagement de la rue des Nouves d'un montant de 33 726.48 € TTC et sollicite auprès de la Préfecture de Meurthe et Moselle au titre d'appel à projet 2020 pour une subvention DETR.

DEMANDE DE SUBVENTION DE L'AFSEP

Le Conseil Municipal est informé d'une demande de subvention de l'association "AFSEP" Association Française des Sclérosés en plaques. Cette subvention servirait au fonctionnement de l'Exercice 2020.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité (17 pour) une subvention de 50 € pour l'association "AFSEP".

DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION DES ACCIDENTES DE LA VIE

Le Conseil Municipal est informé d'une demande de subvention de l'association des Accidentés de la Vie. M. Parrotta souligne l'importance et les actions de cette association.

Après discussion, le Conseil Municipal vote à l'unanimité (17 pour) une subvention de 50 € pour l'association des accidentés de la vie.

DEMANDE DE SUBVENTION DE L'AMICALE DES PORTE-DRAPEAUX DU PAYS HAUT

Le Conseil Municipal est informé d'une nouvelle demande de

subvention de l'Amicale des Porte-Drapeaux du Pays-Haut
Le Conseil Municipal vote à l'unanimité (17 pour) le refus d'une subvention.

DEMANDE DE SUBVENTION DES RESTAURANTS DU CŒUR

Le Conseil Municipal est informé d'une demande de subvention des Restaurants du Cœur-Relais du Cœur de Meurthe et Moselle. Monsieur Kociak souligne que nous adhérons également à la banque alimentaire et qu'il est malheureux que les restos du Cœur soient obligés d'exister.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité (17 pour) une subvention de 50 € pour les Restaurants du Cœur.

SMIVU FOURRIERE DU JOLIBOIS : ADHESION DES COMMUNES D'HAGONDANGE ET RICHEMONT

Le Conseil Municipal prend connaissance de la délibération du Comité Syndical de la Fourrière du Joli Bois en date du 3 décembre 2019 :

- sur l'adhésion de la commune d'Hagondange et Richemont

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité (17 pour), donne un avis favorable à cette adhésion.

GRAVAGE DES MEDAILLES : REMBOURSEMENT A M. TELLIER

Le Conseil Municipal prend connaissance d'une facture de Service Minute d'un montant de 120 € correspondant à la gravure des médailles. Cette facture a été réglé par M. Tellier Olivier, la commune ne possédant pas de compte client à cette enseigne.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité (17 pour), donne un avis favorable au remboursement de la somme de 120.00 € à M. Tellier.

Questions diverses :

Une pétition de M. Mathis habitant de la commune demande à ce que le chemin des étangs soit goudronné. Le maire précise que ce n'est qu'un chemin qui mène aux étangs et non une route, M. Goury ajoute que c'est un chemin rural et que le lotissement a sa propre voirie. La question se pose de comment refaire ce chemin mais pas de goudron. M. Goury confirme que le macadam n'est pas une bonne solution, on voit ce que cela a donné sur le chemin menant à l'étang communal. Le chemin sera aménagé, des

études vont être lancées, ce sera certainement une voie assez perméable qui pourra absorber les eaux pluviales.

Monsieur Menghi questionne le maire au sujet d'un garage situé rue Emile Binda et qui appartiendrait à la commune. Le Maire répond que ce garage appartenait à M. Lapierre et que les enfants Lapierre étaient d'accord pour vendre le garage à l'euro symbolique à la commune. M. Goury se souvient de cette vente. Il y a eu une délibération autorisant le maire en fonction à cette date, à signer les actes. Mais rien n'a été fait. Le Maire va reprendre contact avec le cabinet notarial chargé de cette affaire afin de régulariser cette situation qui date de quelques années.

Séance levée à 21h00

LA VIE ASSOCIATIVE

RELAIS DES ASSISTANTES

MATERNELLES INTERCOMMUNAL la « Mes-Anges »

Parents ou Assistantes Maternelles

Inscriptions obligatoires avant chaque animation ☎0967424923
ou animram@coeurdupayshaut.fr

Vendredi 20 mars : de 10h à 11h au périscolaire

Thème : Déguisons-nous !

L'ASSOCIATION UN SOUFFLE UN SOURIRE

Vous propose

Une soirée MAGIE et HYPNOSE

Au profit de la lutte contre la mucoviscidose

SAMEDI 7 MARS À LA SALLE G. BRASSENS

Ouverture des portes à 18h30 Début du spectacle à 20h

Buvette et restauration sur place

Tarifs : Adulte : 8 € - Enfants (- 16 ans) 5 €

Réservations : 06.71.24.00.33 ou 06.70.26.43.77

LA TRIOTHÈQUE

Beaucoup de rendez-vous à la Triothèque ces prochaines semaines ! Sortez vos tablettes pour n'en manquer aucune miette ! Tout d'abord, nous serons très heureux de vous accueillir à la Triothèque pour : la séance de **dédicaces** de **Serge Radochevitch**, auteur triotin, qui aura lieu à la Triothèque, **le vendredi 6 mars de 17h à 19h**.

Ensuite, avec le concours d'une des bénévoles de l'association Lire et faire lire, nous vous invitons à découvrir – ou redécouvrir – **la légende de la Petite Souris**. Cette lecture sera suivie d'une animation sur le thème des dents et des cadeaux seront à gagner. Alors, n'hésitez plus à vous inscrire (à la Triothèque, en mairie ou sur la page facebook de la Triothèque) et venez nombreux et nombreuses le **mercredi 1^{er} avril** (et ce n'est pas un poisson ! Mais vous pouvez venir avec les vôtres !) **de 13h à 14h30**.

Enfin, comme chaque année, nous organisons notre **concours de dessins de Pâques** qui a tant de succès auprès de nos jeunes lecteurs et jeunes lectrices. Nous vous rappelons qu'il y a trois catégories :

- Les 3 – 5 ans
- Les 6 – 8 ans
- Les 9 – 11 ans

Et grande nouveauté, cette année, il y aura **DEUX** gagnants par catégorie ! Les dessins seront à déposer à la Triothèque **entre le 02 et le 20 mars**. Pensez à indiquer au dos de votre dessin votre **nom**, votre **prénom**, votre **âge**, votre **adresse** et votre **numéro de téléphone**. Nos visiteurs seront invités à **voter** pour leur dessin favori **entre le 23 mars et le 03 avril**. Le **dépouillement** aura lieu **le 03 avril** après la fermeture de la permanence.

Nous vous rappelons que la Triothèque est ouverte :

- Les **mardis** et **vendredis** de **16h30 à 18h**
- Les **mercredis** de **13h à 14h30**

Les **nocturnes** ont toujours lieu **de 20h à 21h30** les deuxièmes lundis et derniers jeudis de chaque mois, soit pour le mois de mars :

- Le **lundi 09 mars**
- Le **jeudi 26 mars**

BRAIN UP ASSOCIATION

avec la participation du DÉPARTEMENT 54

et de la MAIRIE DE TRIEUX

vous propose un atelier mémoire.

De nombreux seniors se plaignent de leur mémoire : « J'ai le mot sur le bout de la langue », « Où sont mes clés ? », « Je ne sais plus ce que je venais chercher dans cette pièce », « Quel est le nom de cet acteur bien connu vu à la télé hier ? ».

Brain Up va vous proposer des séances permettant d'exercer votre mémoire.

L'animatrice revalorisera l'écoute, le respect de l'autre et la convivialité.

Les ateliers permettront :

- d'exercer ses principales fonctions cognitives ;
- d'apprendre les techniques pour transférer ces exercices dans la vie quotidienne ;
- de connaître les conseils pratiques pour savoir prendre soin de son cerveau

Lors des ateliers l'animatrice insistera sur l'importance de travailler sur les autres fonctions cognitives qui sont essentielles pour une bonne mémorisation (concentration, émotion, perception, langage, logique, etc.).

L'atelier se compose de 5 séances dans lesquels sont expliqués les principaux conseils, idées, techniques. Il peut être prolongé par 5 séances de suivi et d'approfondissement.

Chaque séance est un moment de convivialité et d'échanges. Chaque participant participe selon son niveau et ses attentes.

Dates : Les mardis de 14h à 16h à la salle Constant BONINSEGNA.

- 03/03 (conférence de présentation)

- 10/03 (début atelier)

- 17/03

- 24/03

- 31/03

- 07/04

Le Gardon Triotin

Ouverture de la pêche aux 2 étangs

Dimanche 1er Mars

Cartes en vente au Bar-Restaurant

"Chez Yvette et Vivien"

Ou se renseigner au 06.82.00.76.91 / legardontriotin@orange.fr

Prix des cartes : 30€ pour les adultes

15€ pour les 12 - 14 ans

JOURNÉE TRUITE JEUDI 21 MAI



FRONTALIERS

Déclaration d'Impôt luxembourgeoise

Cette année, de nombreux frontaliers
devront faire une déclaration d'impôt.

Des experts fiscaux vous rencontrent
gratuitement pour vous conseiller.

les Samedis 28 mars et 11 avril
de 8.00-12.00 hrs

Mairie de Trieux - place Jean Jaurès

Réservez votre entretien personnel

+352 57 33 86

contact@optifisc.lu

 **OPTIFISC**
la fiscalité du particulier





© C. S. B. M. P. C. S. - 04.30.70.20.19

Ecole
Intercommunale
de Musique
du Pays-Haut



L'EIMPH



*se réjouit de vous accueillir
à l'occasion du concert des élèves
le vendredi 10 avril 2020 à 20 heures
à la salle Louis Aragon
à Audun-le-Roman.*



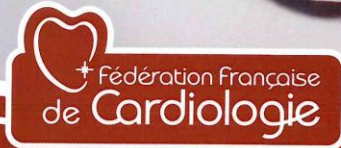
L'entrée est libre.



Buvette, sandwiches et gaufres sur place

Les
parcours
du Cœur

J'aime mon cœur,
je participe.



Participez au Parcours du Cœur et découvrez les bons conseils d'hygiène de vie à pratiquer toute l'année pour vous protéger des maladies cardio-vasculaires.

Trouvez le Parcours du Cœur le plus proche de chez vous sur www.fedecardio.org

AVEC LE COMITE DES FÊTES DE TRIEUX

PARCOURS FACILE ET FLECHE

DIMANCHE 5 AVRIL

DEPART LIBRE DE 9H A 11H PLACE DE L'ABBE GREGOIRE

LES ENFANTS DOIVENT ÊTRE ACCOMPAGNES D'UN ADULTE

N'HESITEZ PAS A VENIR NOUS REJOINDRE

1€ SOLIDAIRE POUR LA FEDERATION DE CARDIOLOGIE



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DES SPORTS



Fédération Française de Sport en Milieu Rural

Association Française de la Prévention de l'Accident de la Voie Publique

Union Française des Associations de Parents d'Élèves de l'Éducation Nationale

Association Française de la Prévention de l'Accident de la Voie Publique

Association Française de la Prévention de l'Accident de la Voie Publique

SOIRÉE COMÉDIE À TRIEUX

Avec ART ET CULTURE



SAMEDI 14 MARS

20H30

TRIEUX

SALLE

GEORGES BRASSENS

ENTRÉE LIBRE

Éclats de rire assurés

Quand on décide de faire une cure, on s'attend à un séjour ressourçant, agréable et inoubliable ! Inoubliable, ça le sera... mais pour le reste...